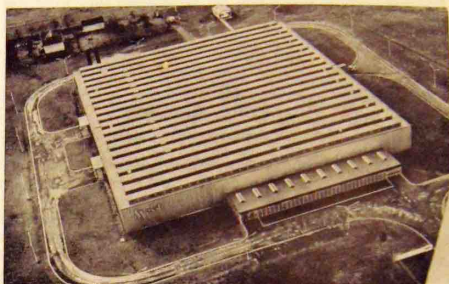
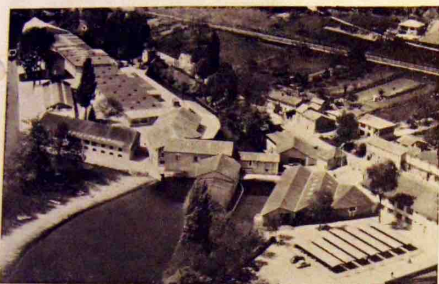


N° 462 - Vend. 2
FÉVRIER 1973

Marbot

Notre bulletin

L'ENTREPRISE



En général lorsqu'on parle d'une entreprise, on se réfère toujours à sa place dans l'économie régionale ou nationale et l'on cite sa production, son personnel, son chiffre d'affaires.

Bien sûr, nous pourrions dire que la nôtre est la première du département, qu'elle se place au 3^e rang des exportateurs de l'Aquitaine, qu'elle emploie 1.920 personnes et réalise plus de 5 millions de paires de chaussures par an.

Tout cela est la constatation du présent, mais sans doute est-il plus important de s'intéresser au futur. Demain l'environnement de notre entreprise sera constamment en mouvement. La concurrence ne sera plus la même, celle qui comptera réellement sera « la concurrence des biens nouveaux, des techniques nouvelles, des nouvelles sources d'approvisionnement, des nouveaux types d'organisation », la concurrence qui commande à un avantage décisif en coût et en qualité et qui frappe non pas la marge des profits et des quantités produites par les Firmes existantes, mais leur fondation et leur existence même.

Le consommateur sera de plus en plus difficile à conquérir car il est l'objet de plusieurs limitations tenant à des considérations individuelles ou à sa lenteur à accepter l'innovation. De plus, il faut considérer, que contrairement à l'idée reçue, les produits qui ne font pas face à un besoin réel, sont appelés à disparaître.

Il est donc primordial que soient prises, dès à présent, toutes dispositions pour assurer l'adaptation de notre entreprise aux contingences du moment. Il faut assurer à plein le défi du changement en s'orientant résolument vers l'innovation, vers la créativité, afin d'aboutir à une fonction d'équilibre entre la motivation de la production et l'épanouissement des hommes.

De nouveaux moyens seront, bien sûr, utilisés mais en plus le flair et le jugement joueront un rôle majeur. Dans une certaine mesure la part de l'expérience diminuant, celle de l'imagination augmentera. C'est à cela que nous devons être prêts.

EN BREF ce mois-ci

Nouvelles implantations

Depuis quelques semaines, l'atelier 453 a été pourvu d'une série de machines qui a permis une petite révolution dans le système de montage des chaussures. Ces appareils



Les nouveaux matériels de l'atelier 453.

dont les commandes à air comprimé confèrent puissance et souplesse, sont très appréciés pour tendre uniformément une tige de cuir fragile sur la forme. En outre, les différentes pinces de tirage et de cambrure évitent tout incident nécessitant de redresser le montage. L'encollage automatique est réalisé à partir de colles thermofusibles, dont la température pré-réglée et maintenue avec précision sur tout le parcours de la colle, autorise l'utilisation d'un vaste éventail de marques d'adhésifs.

Les nouveaux matériels créent souvent des difficultés au départ, mais ce n'est qu'une question de mise au point dont découlent les progrès futurs que la mise en route ne met pas en évidence.

Souhaitons que ces appareils donneront les résultats que l'on attend d'eux et que notre fabrication en soit améliorée.

Elections 73



Le 23 janvier se sont déroulées les élections destinées à renouveler les membres des « délégués du personnel », titulaires et suppléants. Ci-dessus, le personnel se rendant aux urnes.

Séminaire de nos vendeurs "Europe"

Deux fois par an, au Hilton Orly, a lieu une manifestation dite de « présélection », à laquelle participent tous les vendeurs et acheteurs de chaussures d'Europe. Cette année, l'échange de vues sur la mode Automne-Hiver 1973, s'est déroulé du 14 au 16 janvier et a obtenu un succès considérable. Comme à l'accoutumée, notre stand reçut la visite de nombreuses personnalités de la chaussure venues de tous les pays d'Europe, et notre collection y fut très favorablement accueillie dans son ensemble.

Faisant suite à cette manifestation, et pour lancer notre collection définitive Automne-Hiver 73, le département de vente « Europe » s'est réuni à Neuville, les 17 et 18 janvier, afin d'exploiter les résultats obtenus lors de « présélection » et mettre en place diverses stratégies de vente. Participaient à ce séminaire MM. SANNIER et CASALIS, aidés efficacement dans leur tâche par M. CHARENTON, auquel s'étaient joints nos représentants à l'étranger, à savoir MM. GERSTEN-



MM. Gestermeyer, Van Dongen, Van Pé, Casalis et Charenton s'entretenant des qualités de nos modèles.

MEYER pour la Suède, la Finlande et l'Islande, M. J. VAN PÉ pour la Belgique et M. G. VAN DONGEN pour la Hollande.

L'optimisme qui se dégageait de cette réunion semble prouver que notre collection fut très appréciée et que la somme d'efforts fournis par l'équipe neuvicoise ne restera pas sans fruits.

COMITÉ D'ENTREPRISE

Le Comité d'entreprise s'est réuni le vendredi 19 janvier, sous la présidence de M. Dujardin, chef du personnel.

A l'ordre du jour :

Information concernant l'augmentation des salaires et les améliorations sociales pour 1973.

LE SERVICE TRANSPORTS

« Transporter des morceaux de matière d'un point à un autre de la surface du globe, voilà toute l'activité de l'homme. »

Huxley.

Cette définition se concrétise-t-elle chez nous par notre service transport ? Avons-nous réellement conscience du rôle important que joue ce service dans notre entreprise ?



Le personnel du service 190

Nous sommes-nous parfois demandé quelles étaient ses attributions ? Il nous appartient aujourd'hui de les mettre en lumière.

Composé d'un responsable, deux secrétaires, sept chauffeurs et caristes, le service 190 traite tout des problèmes relatifs à l'arrivée des matières premières et à l'expédition des chaussures :

- Approvisionnement en matières premières ; pour 1972 : 16.254 arrivages de toute provenance et de tout poids.
- Expédition de 7 à 12 camions par jour.
- Mouvements inter-usines qui nécessitent de parcourir 6.000 kilomètres par semaine.
- Transport du personnel, avec coordination des 22 lignes d'autobus qui, dans un rayon moyen de 30 kilomètres, transportent journalièrement quelque 800 personnes et parcourent une distance d'environ 1.000 kilomètres par jour.

L'important dans tout cela est bien évidemment le domaine des expéditions. La responsabilité première est de chercher en permanence le moyen le plus rapide et le

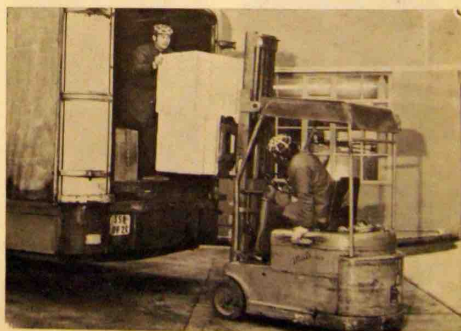
moins onéreux en fonction des distances et des délais de livraison.

Pour ce faire, il faut traiter des prix avec les diverses compagnies de transport et établir les opérations de douane pour les expéditions à l'étranger, tâche ô combien délicate, puisque chaque pays a des formulaires particuliers. La diversité de ces documents entraîne une correspondance constante avec la Chambre de Commerce et les divers consulats et ambassades. C'est pourquoi on peut remarquer une sorte d'exotisme dans le service, puisque des noms tels que Boston, New-York, Los Angeles, Montréal, Vancouver, Porto-Rico, Georgetown, Abidjan, Lagos, etc... sont fréquemment employés et permettent à l'imagination de voguer des Etats-Unis à l'Afrique, en passant par le Canada, les Antilles et les Guyanes. On se garderait d'oublier les destinations européennes où, après le Marché Commun et les pays scandinaves, nos chaussures s'aventurent en Europe Centrale, en Russie.

Sans que cela y paraisse, des milliers de kilomètres sont parcourus par le truchement de ces documents et, grâce à eux, notre réputation s'en va au-delà des frontières.

Mais dans tout cela, n'oublions pas nos chauffeurs. Sous le soleil brûlant comme sous la pluie glaciale, sur les routes aujourd'hui, ô combien, périlleuses, ils sont toujours là, prêts à sillonner notre région. Si leur tâche est parfois ingrate, elle n'en est pas moins noble, et la compétence et l'affabilité dont ils font preuve sont les critères marquants de l'excellente ambiance qui règne dans ce département.

Ces lignes n'ayant pour but que de mieux faire connaître le service transport, nous espérons qu'elles contribueront à le mieux apprécier.



Travail quotidien.



Roland LAFAYE

Pose d'un coude sur l'évacuation de l'air des ventilateurs de presses.



Jacqueline GUEYDON

Chaîne pour attacher le micromètre sur machine à parer.



Roger COIFFE

Insonorisation des postes les plus bruyants dans les ateliers.



Gérard DUVALEIX

Modifier l'aspiration de la machine à verrier.



Bernard LAGOUR

Amélioration machine à verrier les emboîtages.



Albert PETIT

Fixer un jonc à chaque négatif de pressage pour indiquer l'emplacement du talon.



J.-Claude JEGOU

Méthode d'assemblage de la talonnette et du contretref dans les modèles non doublés.



Jacques ECLANCHER

Procédé de traçage à incorporer dans emportepièces.

COMITÉ DE SUGGES

Comme chaque année, à pareille époque, le comité s'est réuni afin de récompenser tous ceux qu'imagination, par leur esprit d'observation ont aidé à améliorer, pendant l'année, à améliorer un poste de machine, un équipement afin d'éviter à leurs collègues et accident et contribuer aux progrès de notre outillage.

Cette année, 24 d'entre nous ont été à l'honneur pensés par M. Levasseur. Qu'ils soient à nouveau et félicités de leurs efforts et de leur persévérance.



Maxime VERGNAUD

Guide fixe pour prise du galon sur m/c. à remplir.



Jacques VERTENEUIL

Equiper m/c. à poser les bouts durs d'une plaque isolante pour éviter le collage.



François ARSICAUD

Guide fixe transformé en guide escamotable sur machines à coudre.



Charles ALLEMANDOU

Appareil à démonter les plateaux des découpeuses.



Camille REY

Adaptation d'un système pneumatique sur m/c. à presser et clouer les talons.



IX
de la



Bernard LACOUR
Amélioration machine à ver-
rer les emboîtages.



Jeannette DIEUAIDE
Que toutes les machines
à pression soient équili-
brées d'un protecteur.



Aristide BOYER
Réglage à vis des chandel-
les de sécurité sur pres-
se MARBOT.



Ginette DELANCHY
Anneaux supports de tiges
sur machine à galber les
contreforts.



Robert DELUGIN
Fixer un couteau pour cou-
per les ficelles de laçage,
sur support au poste de
changeur.

ÉTÉ DE SUGGESTIONS

chaque année, à pareille époque, le comité de sugges-
tion est réuni afin de récompenser tous ceux qui par leur
esprit d'observation ont aidé de quelque manière pendant
l'année, à améliorer un poste de travail, une machine ou
un équipement afin d'éviter à leurs collègues, fatigue
et contribuer aux progrès de notre outil de travail.

année, 24 d'entre nous ont été à l'honneur et récom-
pensés par M. Levasseur. Qu'ils soient à nouveau remerciés
de leurs efforts et de leur persévérance.



Alain LAURET
Assembler et gauffer en
une opération avec ma-
trices étudiées.



Camille LACHAISE
Pose de disjoncteur pour
éviter fausses manœuvres
sur découpeuse.



Rodez POPPI
Amélioration des machines
à carder les semelles.



Camille REY
Adaptation d'un système
pneumatique sur m/c. à
presser et clouer les ta-
lons.



Henri SAUNIER
Blocage de l'axe du piston
sur compresseur. Echange
annuel — contre échange
trimestriel.



Claude BELLOT
Support moteur sur appareil
à couper les mâtelas.



Maxime LAVIGNAC
Support sur chariot pour
transporter les tiges sans
les abimer.



Jean AUDEBERT
Machine à verrier les
queues de semelles dou-
ble poste.

CONTACTS

LE CENTRE TECHNIQUE DU CUIR A NEUVIC

Les 9 et 10 janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. SUTEAU, fabricant de machines pour l'industrie de la chaussure, M. BARRE, chef du Laboratoire de recherches physico-mécaniques au Centre Technique du Cuir, et M. BOULANGER, également du C.T.C., responsable des études physico-mécaniques sur l'emploi de la haute fréquence.

Après que M. LEVASSEUR leur eut souhaité la bienvenue, M. BREGEARD organisa une visite détaillée de nos usines, et une étude approfondie des nouvelles fabrications en application dans nos ateliers.

De fructueux échanges ont pu être établis sur les perspectives de développement de l'industrie de la chaussure, tant sur le plan des nouveaux matériaux que sur le plan des nouveaux systèmes de fabrication, et des nouveaux matériels possibles.

En conclusion, nos visiteurs ont fait savoir à M. LEVASSEUR leur admiration pour notre « magnifique outil



M. Levasseur entouré des représentants du centre technique du cuir et de nos techniciens, pendant la réunion de travail.

de travail que sont les usines de Théorat et de Planèze » et également pour le sérieux du travail effectué dans nos ateliers.

Nos militaires nous ont écrit...

- ROSPARS Guillaume, 2/12 R. Ch. 08208, Sedan. passe son dernier mois d'armée sous un climat qui lui fait regretter celui de la Dordogne ; adresse ses remerciements pour le colis de Noël et ses vœux à la direction et à ses camarades du dépôt.
- Le 2^e cl. BOUTHIER J.-P., peloton cynophile, C.I.F.V. 60200 Compiègne a reçu avec d'autant plus de plaisir le colis de l'entreprise qu'il était de service pour les fêtes du Nouvel An. Il adresse tous ses vœux à ses chefs et camarades du 401.
- COTTÉ Patrick, Cercle des Sous-Officiers du 5^e Chasseurs à Périgueux, présente ses meilleurs vœux à tous ses collègues, ainsi qu'à ses chefs.
- 2^e C.S.T. EDRAP Guy, B.C.S. Garage, S.P. 69.351 envoie ses remerciements pour le mandat reçu pour les fêtes de fin d'année et adresse ses vœux de bonheur au personnel de l'entreprise.

LA T.V. SUISSE ROMANDE PARMI NOUS



Prise de vues dans les ateliers de fabrication.

Dans le cadre des enquêtes pour un magazine hebdomadaire intitulé « Temps présent », une équipe de la T.V. Suisse Romande a passé une après-midi parmi nous dans notre entreprise, le thème de ce reportage étant : portrait d'une ville de province française.

Ayant choisi Périgueux et sa région, le réalisateur Pierre Demont s'est tout naturellement intéressé à nos activités, notre entreprise étant la plus importante du département. Réalisé avec le concours du preneur d'images Pierre Chessex, du preneur de son Claude Pellaud et du journaliste Gérard Mury, ce film qui doit durer 36 minutes a pour but de mettre en valeur la place qu'occupe la société dans l'économie régionale et l'importance du rôle social qu'elle y joue grâce à son implantation en milieu rural qui contribue à ralentir l'exode que connaissent en ce moment certaines régions de France, et par là même éviter aux habitants du Périgord, les vicissitudes des transplantations dans les villes.

DE L'ECOLE A L'INDUSTRIE



L'intérêt marqué par l'enseignement d'être au plus près des réalités de l'industrie nous a valu la visite du C.E.G. de Neuvic. Nous y voyons ici nos enfants attentifs aux explications de M. Gouraud.

INFORMATIONS SOCIALES

Prêts attribués aux jeunes ménages

Les Caisses d'allocations familiales sont en mesure d'accorder des prêts sans intérêt aux jeunes ménages dont les ressources ne dépassent pas les chiffres suivants :

- A) Jeune ménage sans enfant : 2.128 F bruts par mois.
- B) Jeune ménage avec un enfant (ou plus) : 2.366 F bruts par mois.

Par jeune ménage s'entend couple marié depuis moins de deux ans et dont la somme des âges est inférieure à 52 ans.

Ces prêts sont les suivants :

- 1) 1.500 F remboursables en 15 mois pour les frais de location d'un logement (caution, loyer d'avance, assurances, compteurs).
- 2) 5.000 F remboursables en 4 ans pour achat de mobiliers divers, linge...
- 3) 5.000 F remboursables en 8 ans et demi pour la construction ou l'achat d'un logement.

Pour tous renseignements, s'adresser soit directement à la Caisse d'allocations familiales, rue Claude-Bernard, à Périgueux, soit à M^{me} Broussouloux.

Allocations logement

La législation prévoit, à compter du 1^{er} juillet 1972, des nouvelles catégories de bénéficiaires de l'allocation logement, à condition que les revenus soient modestes.

Ces bénéficiaires sont :

- 1) Les ménages salariés avec un enfant.
- 2) Les ménages salariés sans enfant ayant moins de cinq ans de mariage.

Pour ces deux catégories il faudra prévoir de fournir :

- Les revenus du couple pour les années 71 et 72.
- Le temps de travail mois par mois du chef de famille depuis le 1-7-72 (établi par l'employeur).
- 3) Les personnes âgées, seules, de plus de 65 ans.
- 4) Les personnes infirmes seules (ou handicapées).
- 5) Les célibataires salariés de moins de 25 ans payant une location.

6) Les personnes âgées ou infirmes vivant avec leur famille peuvent être ajoutées sur la demande d'allocation logement de celle-ci, à condition que leurs revenus personnels soient faibles (moins de 4.900 F pour l'année 1971).

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M^{me} Broussouloux.

Calendrier de l'Ontzeprise

NAISSANCES :

- Laurence DE LA BARBACANA, dont le papa travaille à l'atelier 470.
 - Sandrine MAGNOL, dont la maman est à l'atelier 414.
 - Nathalie LACROIX, dont la maman est à l'atelier 415.
- Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et beaucoup de bonheur à ces trois poupées.

MARIAGE :

- M^{lle} LACROIX Marinette a épousé M. AUTEXIER Patrick.
- M^{lle} GOUZOU Danièle a épousé M. CHUINARD Marcel.

A ces nouveaux époux, meilleurs vœux de bonheur et de prospérité dans l'harmonie conjugale.

DECES :

Nous nous associons à la douleur de :

- M^{me} Claudette RAYMOND, de l'atelier 460, qui a perdu son mari.
- M^{me} Agnès TEILLET, de l'atelier 457, qui a perdu sa sœur.

- M^{me} Danielle SENS, de l'atelier 410, qui a perdu sa grand-mère.
 - M^{me} Laurence CHABAUDIE, de l'atelier 410, qui a perdu sa mère.
 - M. le Docteur GAUSSEN, qui a perdu sa mère.
- A toutes ces personnes et à leurs familles, nos sincères condoléances.

JOUONS UN PEU

A l'instant où la livraison de 5 sacs de pièces d'or s'effectue dans une succursale de banque, le siège informe par téléphone que l'un des sacs contient des pièces fausses et demande au directeur de bien vouloir lui donner le numéro du sac.

Le nombre de pièces dans chaque sac n'est pas connu.

Une vraie pièce pèse 10 grammes.

Une fausse pièce pèse 11 grammes.

En une seule pesée, le directeur donne le numéro du sac. Comment s'y prend-il ?

SYMPATHIE

Qui nous dira jamais d'où vient la sympathie,
Ce charme merveilleux qui doucement nous lie
A des êtres naguère inconnus,
Amis d'hier, qu'on croit toujours avoir connus,
Dont le regard émeut et dont la vue attire,
Qu'on se sent près d'aimer sans oser le leur dire,
Et qu'on n'oubliera plus.

LIBRE SERVICE

A VENDRE :

- Trois maisons indépendantes situées à Neuvic-sur-l'Isle, près du bourg, avec eau, électricité, w.c. et jardin de 700 à 1.000 m². Prix 50.000 F l'une. S'adresser à M. Louis Dubos ou à M^{me} Broussouloux.
- Maison comprenant 2 grandes pièces, 2 grandes caves transformables, située au bourg de Saint-Vincent-de-Connezac.
- Terrain à bâtir, 4 à 5 F le mètre. 2.500 m² ou plus, belle vue, proximité de Neuvic.
- 404 Peugeot gris métallisé, injection.
- Salle à manger polyester marron clair, comprenant une table, un bahut, six chaises.
- Gaz « Deville » 4 feux, équipé d'un tourne-broche électrique, état neuf.
- Machine à laver le linge « Calor » grand modèle. Etat neuf.
- Dauphine 1093 mécanique 15500, nombreux accessoires. Pneus et peinture neufs.
- Guitare électrique (sans ampli), état neuf. S'adresser à la Rédaction.
- Poêle à gaz, état neuf. Prix 350 F. S'adresser à M^{lle} Maurin, Service Planning.

A VENDRE :

- Vélosolex bon état, petit prix. S'adresser à M. Hergott, Service Calculation.
 - Piano droit, cadre bois. S'adresser à M. Foulard Gérard, atelier 460.
 - Une chambre complète en marqueterie et bronze, comprenant : une armoire 3 portes (glace sur porte central, un lit 140 avec sommier et matelas, une table de nuit.
- En outre :
- Deux buffets bas de cuisine, 2 portes et tiroirs, une table cuisine Formica, deux chaises et un tabouret de cuisine, une gazinière 3 feux, un réchaud à gaz 3 feux avec four sur meuble, une machine à laver le linge (4 kg.) semi-automatique, chauffage gaz, un meuble cosy chêne massif.
- S'adresser à l'infirmerie de Théorât.
- Un téléviseur première chaîne, 150 F.
 - Une machine à laver, bon état, 300 F.
 - Un réfrigérateur, bon état, 200 F.
 - Une cuisinière électrique, 200 F. S'adresser à M^{me} Broussouloux.

A LOUER :

- Logement avec grande entrée, grande cuisine, grande chambre, eau chaude, w.c. douches, jardin, 200 F par mois. S'adresser à la Rédaction.

ACHETE :

- Vieux meubles 2 ou 4 portes, armoires ou buffets avec ou sans tiroirs.
- Tuiles plates anciennes.
- Carreaux terre cuite (anciens) pour sols.
- Epis de faitage (anciens). S'adresser à M^{me} Broussouloux.
- Cuisinière à mazout. S'adresser à la Rédaction.

CHERCHE :

- A louer 2 ou 3 pièces vides à Saint-Léon-sur-l'Isle.
- A louer à Neuvic ou dans un rayon de 15 km., maison 4 pièces avec cour et jardin, confort minimum. S'adresser à M^{me} Broussouloux.
- Jeune chien berger allemand. S'adresser à la Rédaction.

AVIS :

- A Neuvic, chambre meublée offerte à jeune femme sérieuse en échange de services chez personnes âgées et pour compagnie. Vie de famille assurée. S'adresser à M^{me} Broussouloux.

Légende de St-Crépin et de St-Crépinien

Le 25 octobre de chaque année, les membres des professions du cuir célèbrent leur fête patronale. Mais combien connaissent la légende de Saint Crépin et Saint Crépinien ?

Bien qu'appartenant à la noblesse romaine, Crépin et Crépinien s'étaient convertis au christianisme et furent chassés de Rome par les persécutions. Malgré leur origine noble, ils avaient appris le métier de cordonnier et confectionnaient des chaussures pour les donner aux païens pauvres. Mais devant le nombre de conversions qu'ils entraînent, ils sont dénoncés et jetés en prison, puis livrés aux bourreaux qui les flagellent, leur enfoncent des pointes de fer sous les ongles, leur arrachent la peau du dos lanière par lanière. Mais les pointes de fer jaillissent des doigts des martyrisés et s'en vont frapper les tortionnaires, tuant les uns, blessant les autres.

Jetés ensuite dans l'Aisne avec une botte de foin autour du cou, ils en ressortent miraculeusement, les bottes s'étant détachées. On les plonge enfin dans du plomb en fusion. Ils en ressortent indemnes, tandis que leur juge a un œil crevé par les éclaboussures de métal.

L'imagination des tortionnaires s'arrêtant là, ils n'eurent plus que le recours au glaive. Les têtes des martyrs tombent et les témoins voient les anges venir recueillir leurs âmes.

Telles furent, d'après la légende, la vie et le martyre de Saint Crépin et Saint Crépinien, exemples de constance et d'opiniâtreté.

(A suivre)

RÉPONSE AU JEU

La différence entre une vraie pièce et une fausse est 1 gramme. On prend :

- 1 pièce dans le sac n° 1
- 2 pièces dans le sac n° 2
- 3 pièces dans le sac n° 3
- 4 pièces dans le sac n° 4
- 5 pièces dans le sac n° 5

Total, si toutes les pièces étaient vraies : 15 grammes.

La différence entre le poids trouvé et le poids des pièces vraies détermine le numéro du sac.

- 3 grammes en plus donc 3 pièces donc sac n° 3.
- 5 grammes en plus donc 5 pièces donc sac n° 5.